

Le grand « tax shift » se dégonfle

FÉDÉRAL Les partis de la coalition multiplient tabous et exigences peu conciliables

- ▶ Pas de hausse de taxe pour le VLD.
- ▶ Pas touche à l'immobilier et aux voitures de société pour la N-VA.
- ▶ Le glissement fiscal pourrait se réduire à peu de chose.

Cela devait être l'un des moments forts de la législation : le fameux glissement fiscal, ou « tax shift ». Une baisse de près de 5 milliards des charges sociales, pour alléger le coût du travail en Belgique. Et une compensation par des augmentations de fiscalité dans d'autres domaines.

L'ensemble des partis de la suédoise étaient d'accord avec ce grand chantier. Il a été coulé dans l'accord de gouvernement, bien que formulé en des termes peu précis. Mais ces derniers jours, les déclarations publiques laissent craindre, sinon l'absence de tax shift, en tout cas un résultat beaucoup moins ambitieux que prévu.

Comme on le lira ci-contre, plusieurs partis ont émis des tabous solides. La présidente du VLD, Gwendolyn Rutten, a estimé que ce glissement fiscal ne pouvait supposer de hausses de fiscalité. Pris au pied de la lettre, ce propos rend tout glissement

impossible puisqu'un tax shift consiste précisément à baisser certains impôts (sur le travail) pour en relever d'autres. Sur le plateau de la RTBF, dimanche, Rik Daems, sénateur VLD, a enfoncé le clou, confirmant le refus de toute hausse d'impôt, mais aussi de toute augmentation de la TVA. « Si on augmente la TVA de 2 %, on tue 22.000 emplois. Et on sait que les hausses de TVA frappent davantage les gens qui ont de faibles revenus », a-t-il dit.

La N-VA est un peu plus conciliante, mais émet également quelques solides tabous. L'un d'entre eux a été lancé ce week-end par Bart De Wever dans *Het Laatste Nieuws* : pas question de taxer les voitures de société. La N-VA s'est également positionnée contre une hausse de la fiscalité immobilière et contre une taxation du patrimoine. « Toutes les mesures que vous prenez aujourd'hui contre les super riches seront payées demain par la classe moyenne. Donnez-moi une seule mesure qui peut toucher les plus fortunés et eux seuls, et je la mets tout de suite sur la table des négociations », a lancé Bart De Wever.

Les deux autres partis de la coalition offrent, eux, une palette

plus large de mesures possibles, mais aucune qui ne semble permettre une grande réforme fiscale. Dans l'interview qu'il nous accordait ce week-end, le président du MR, Olivier Chastel, parlait, comme le Premier ministre Charles Michel, de taxes qui toucheraient « les pollueurs, les fraudeurs et les spéculateurs. » Pollueurs ? Il peut s'agir d'une taxe sur le diesel. Spéculateurs ? D'un impôt sur les plus-values, mais uniquement spéculatives. Quant aux fraudeurs, ce ne serait pas une taxe en soi, mais un renforcement de la lutte contre la fraude, voire des sanctions plus dures contre la fraude fiscale.

Reste le CD&V. C'est le parti le plus offensif dans ce dossier. Dans nos colonnes samedi, le président, Wouter Beke, parlait de trois domaines qui pourraient faire l'objet d'une hausse des perceptions : l'environnement, la consommation et les revenus du capital. Eric Van Rompuy, député CD&V, était plus précis encore sur le plateau de la RTBF, plaçant ouvertement pour une taxation des plus-values et des hausses de TVA.

Entre ceux qui ne veulent pas la moindre hausse de fiscalité et ceux qui veulent à la fois une augmentation de la TVA et une taxation du capital, on constate que l'écart est grand. Les grandes lignes d'un accord sont attendues cet été. ■

BERNARD DEMONTY

LA POSITION DES PARTIS**Tabous et exigences**

VLD. Le parti libéral flamand refuse toute hausse de fiscalité. En d'autres termes, les baisses de charges doivent être compensées par des diminutions de dépenses publiques ou par la lutte contre la fraude. Mais la position pourrait s'assouplir en négociation.

N-VA. Le parti de Bart De Wever refuse également des hausses de fiscalité. Pour Bart De Wever, il est possible de compenser la baisse

des charges par d'autres revenus. Mais idéalement, il faudrait une baisse de charges de 5 milliards, mais des compensations inférieures. Il cite le chiffre de 3 milliards. Le solde pourrait être dégagé par des baisses de dépenses publiques. En revanche, il refuse fermement de revoir le régime des voitures de société, de toucher à la taxation immobilière et de prévoir un impôt sur le patrimoine.

MR. Le parti reste discret

mais accepte des hausses de fiscalité pour compenser les baisses de charges dans trois domaines : la spéculation, la lutte contre la fraude et l'environnement. Dans ce troisième domaine, un relèvement de la taxation du diesel est possible.

CD&V. Pas de tabou pour les chrétiens-démocrates flamands. Ils veulent une taxation du capital et plaident aussi pour une hausse de la TVA.

B.DY